

CITÉ DE DORVAL

Le 6 décembre 2022

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue dans la chapelle de la résidence « Quatre Vents », 12, avenue Dahlia, Dorval, Québec, le 5 décembre 2022, à 18 h.

Monsieur Marc Doret, maire, préside la séance.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Nicole Duchastel, messieurs les conseillers Pascal Brault, Robert Le Sage, Jean-François Leroux, Paul Trudeau, Christopher von Roretz formant un quorum complet dudit conseil.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Rouleau, Directeur général
Me Chantale Bilodeau, Greffière et Directrice des affaires publiques
Monsieur Gheorghe Lucian Todoran, Trésorier

Mot du maire

J'aimerais profiter de ce moment pour expliquer à nos résidents, le processus qui a été suivi cette année, comme les années précédentes, pour préparer le budget 2023 et le plan triennal d'immobilisations.

Notre première réunion de préparation du budget a eu lieu le 12 novembre. Ce fut une séance de travail d'une journée complète du Conseil. Par la suite, deux brèves réunions de suivi et de discussions ont eu lieu avec notre directeur général, pour définir les orientations générales du projet de budget 2023.

À la suite de ces réunions, cinq séances de travail ont été organisées avec chacun des directeurs de la Cité afin d'examiner leur budget ligne par ligne, ainsi que leur plan triennal d'immobilisations. Tous les membres du Conseil ont été invités à assister à ces séances de travail. Il est entendu que les conseillers à la retraite étaient davantage présents à ces rencontres, comparé à ceux qui travaillent le jour. Cependant, il est important de noter que tous les membres du Conseil ont eu environ deux semaines à leur disposition pour poser des questions, obtenir des informations supplémentaires et examiner la documentation qui leur a été fournie par le directeur général, s'ils en faisaient la demande.

Enfin, le 3 décembre, nous avons eu une dernière séance de planification d'une durée de cinq heures avec le directeur général et le directeur des Services administratifs et Trésorier pour examiner et finaliser le budget proposé et le plan triennal d'immobilisations qui est présenté ce soir, le tout étant le résultat de ce que nous allons approuver sous peu.

Je tiens à remercier le Conseil pour son soutien dans la préparation de notre budget 2023. Je tiens également à remercier notre administration, tous nos directeurs et le directeur général pour leurs efforts dévoués à produire un budget équilibré en cette année exceptionnelle d'inflation et de taux d'intérêt très élevés. Le Conseil les a mis au défi d'aiguiser leur crayon pour vous présenter, ce soir, un budget équilibré que tous nos résidents pourront apprécier.

CM2212 532

1.1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2022 à 18 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2212 533

2.1 Présentation et adoption du budget de l'année 2023

Après que monsieur le maire eût fait lecture et déposé son rapport sur le budget pour l'exercice 2023;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

D'adopter le budget de l'exercice financier 2023 comportant des revenus et affectations égaux aux dépenses qui y figurent totalisant 148 465 000 \$.

Que le document explicatif du budget 2023 soit distribué à chaque adresse civique du territoire de la Cité Dorval conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2212 534

2.2 Programme triennal d'immobilisations - Exercices 2023-2024-2025

Après que monsieur le maire eût fait lecture du programme triennal d'immobilisations de la Cité de Dorval pour les années 2023-2024-2025;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'adopter le programme triennal d'immobilisations - exercices 2023-2024-2025 tel que décrit à l'état des dépenses par projet daté du 5 décembre 2022 et comportant une dépense d'immobilisations égale à 52 765 000 \$ pour 2023.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Pascal Brault vote contre cette motion.

CM2212 535

3.1 Période de questions

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil.

CM2212 536

4.1 Levée de la séance

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

Que la séance soit et elle est levée à 18 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAIRE

GREFFIÈRE

Je soussigné, Marc Doret, maire de la Cité de Dorval, approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

MAIRE